

# BREVET BLANC – Avril 2026

Corrigé complet – Histoire / Géographie / EMC

---

## ■ HISTOIRE – La France sous l'Occupation

/20

### Développement construit (~30 lignes)

**Introduction** : En mai-juin 1940, la France subit une défaite militaire écrasante face à l'Allemagne nazie. Le maréchal Pétain signe l'armistice le 22 juin 1940 et instaure un régime autoritaire à Vichy, tandis que l'occupant allemand contrôle une grande partie du territoire. Face à cette situation, *comment la France a-t-elle vécu l'Occupation entre 1940 et 1944 ?* Tout d'abord, nous verrons que le régime de Vichy a choisi la voie de la collaboration avec l'ennemi. Ensuite, nous montrerons qu'une partie des Français a refusé cette soumission en s'engageant dans la Résistance.

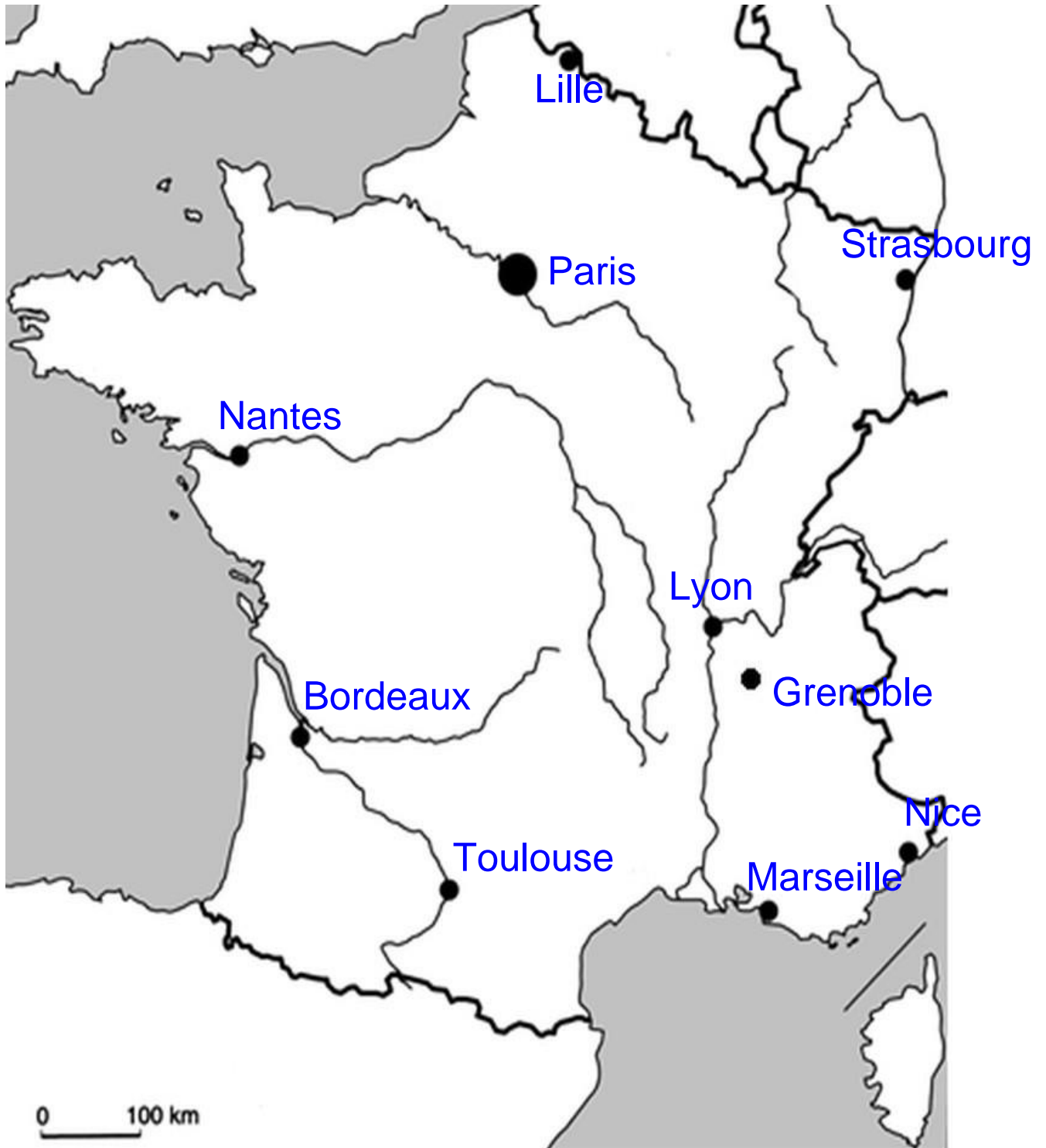
**Tout d'abord**, le régime de Vichy fait le choix de la collaboration avec l'Allemagne nazie. Pétain, chef de l'État français, supprime la République et ses valeurs (Liberté, Égalité, Fraternité sont remplacées par Travail, Famille, Patrie). Il rencontre Hitler à Montoire en octobre 1940 et s'engage dans une politique de collaboration active. Le régime met en place des lois antisémites dès octobre 1940, excluant les juifs de la vie publique. Cette collaboration va jusqu'à la participation de la police française à la déportation des juifs, comme lors de la **rafle du Vél d'Hiv** en juillet 1942, où plus de 13 000 juifs sont arrêtés et envoyés vers les camps d'extermination nazis. Par ailleurs, la population française souffre des privations imposées par l'occupant : rationnement alimentaire, réquisitions, et surtout le **Service du Travail Obligatoire (STO)** qui force des centaines de milliers de Français à travailler en Allemagne.

**Ensuite**, face à l'Occupation et à la collaboration, une partie des Français choisit de résister. Dès le **18 juin 1940**, le général de Gaulle lance depuis Londres un appel à ne pas accepter la défaite et à poursuivre le combat : c'est la naissance de la **France Libre**. En France même, des mouvements de résistance intérieure s'organisent clandestinement : ils impriment des journaux clandestins, collectent des renseignements pour les Alliés, sabotent les installations allemandes et aident les personnes persécutées à fuir. En **1943**, Jean Moulin, envoyé par de Gaulle, réunit l'ensemble de ces mouvements au sein du **Conseil National de la Résistance (CNR)**, unifiant ainsi la résistance intérieure et extérieure. Le débarquement allié en Normandie le **6 juin 1944** marque le début de la Libération, achevée en mai 1945 avec la capitulation de l'Allemagne.

**Conclusion** : La France sous l'Occupation a donc connu deux réalités opposées : d'un côté la collaboration du régime de Vichy avec l'ennemi nazi, responsable de crimes graves notamment envers les juifs ; de l'autre, l'engagement courageux des résistants qui ont permis à la France de retrouver sa liberté et sa dignité.

**Exercice 1 – Carte des aires urbaines (5 points)**

Complétez la carte ci-dessous en indiquant le nom de chaque aire urbaine correspondant aux points.



## Exercice 2 – Analyse de documents sur Mayotte

### Question 1 – Présenter le document 1 (1 point)

Le document 1 est un article du *Quotidien du Tourisme* daté du 25 janvier 2018 (auteur inconnu). Il traite de l'allongement de la piste de l'aéroport de Mayotte, un territoire ultramarin français situé dans l'océan Indien, financé par l'État, le Département de Mayotte et l'Union européenne (FEDER).

### Question 2 – Les contraintes des territoires ultramarins (3 points)

Les territoires ultramarins comme Mayotte font face à de nombreuses **contraintes naturelles**. D'abord, leur **éloignement géographique** est majeur : Mayotte est située dans l'océan Indien, à 14 heures de vol de Paris, ce qui la rend très difficile d'accès. Ensuite, ces îles sont exposées à des **risques naturels** importants tels que les cyclones, les séismes ou les tsunamis. Le **relief souvent montagneux** et les côtes escarpées rendent les constructions d'infrastructures (routes, ports, aéroports) complexes et coûteuses. Enfin, l'insularité crée une **dépendance forte** aux liaisons maritimes et aériennes pour le ravitaillement et les échanges.

### Question 3 – Les acteurs de l'aménagement (3 points)

D'après le document 1, trois acteurs participent à cet aménagement : **l'État français**, qui contribue au financement ; **le Département de Mayotte**, collectivité territoriale locale ; et **le FEDER** (Fonds européen de développement économique régional), qui représente l'Union européenne. C'est donc un exemple de coopération entre acteurs locaux, nationaux et européens.

### Question 4 – Les apports pour la population locale (3 points)

Ces aménagements apportent plusieurs avantages aux habitants. L'allongement de la piste permet d'accueillir des avions gros-porteurs, améliorant ainsi la **desserte de l'île** (liaisons vers Paris, ravitaillement). Le développement du port de Longoni favorise le **tourisme**, ce qui peut créer des emplois, notamment pour les jeunes diplômés mahorais qui pourraient travailler comme guides ou traducteurs. Au total, ces aménagements améliorent le **niveau de vie** et le **désenclavement** de la population.

### Question 5 – Les aménagements face aux contraintes (5 points)

Mayotte est un territoire confronté à de nombreuses contraintes : isolement géographique (14h de Paris), faiblesse des infrastructures, chômage élevé et difficultés économiques. Les aménagements réalisés cherchent à y répondre. L'allongement de la piste de l'aéroport permet d'accueillir des avions plus grands, facilitant les liaisons avec la métropole et le ravitaillement de l'île. Cela réduit l'isolement et renforce l'intégration de Mayotte au reste du territoire français. Le développement du port de Longoni ouvre des perspectives touristiques importantes. En attirant des croisiéristes et en développant un tourisme authentique valorisant les traditions locales, Mayotte peut générer des richesses et des emplois. Les jeunes diplômés, souvent au chômage, pourraient ainsi trouver des débouchés professionnels dans ce secteur. Ces projets montrent que l'aménagement du territoire vise à réduire les inégalités entre la métropole et les territoires ultramarins, en associant acteurs locaux, État et Union européenne pour financer des infrastructures au service de l'intérêt général.

**Question 1 – Les quatre façons d'acquérir la nationalité (2 points)**

1. Le **droit du sang** : être né d'au moins un parent français.
2. Le **double droit du sol** : être né en France d'un parent lui-même né en France.
3. La **naturalisation** : pour tout étranger résidant en France depuis au moins 5 ans, après demande et entretien d'assimilation.
4. La **nationalité par mariage** : pour un étranger uni à un conjoint français depuis au moins 4 ans.

**Question 2 – L'assimilation vérifiée par l'État (1 point)**

D'après le document 1, l'État organise un **entretien individuel** lors duquel le demandeur doit justifier de son assimilation à la communauté française (connaissance de la langue, des valeurs et institutions républicaines).

**Question 3 – Deux symboles de la République (2 points)**

Sur le document 2, on peut identifier deux symboles de la République française :

- Le **drapeau tricolore** (bleu, blanc, rouge) : symbole de la République française depuis la Révolution de 1789, ses trois couleurs représentent les valeurs de Liberté, Égalité, Fraternité.
- Le **buste de Marianne** visible en arrière-plan : figure allégorique de la République française, elle symbolise les valeurs républicaines et est présente dans toutes les mairies et institutions de France.

**Question 4 – Le sentiment exprimé (1 point)**

Cette femme exprime une grande **joie et fierté**. Elle brandit ce qui semble être son certificat de naturalisation, dans un lieu symbolique (le Panthéon). Obtenir la nationalité française représente l'aboutissement d'un long parcours et l'appartenance officielle à la communauté nationale.

**Question 5 – Droits et devoirs du citoyen français (4 points)**

**Introduction** : Bonjour à tous. Aujourd'hui, je vais vous présenter les droits et les devoirs d'une personne ayant acquis la nationalité française.

**Les droits** sont nombreux. Le citoyen français a le droit de **voter** et d'être élu lors des élections. Il bénéficie de la **liberté d'expression**, de la **liberté de culte** et de la **liberté de circulation**. Il peut accéder aux **services publics** (école, hôpital, protection sociale) et est protégé par l'État français à l'étranger.

**Les devoirs** sont tout aussi importants. Le citoyen doit **respecter les lois** de la République. Il a le devoir de **défendre la nation** (Journée Défense et Citoyenneté). Il doit **payer ses impôts**, qui financent les services publics. Il doit également **respecter les valeurs républicaines** : liberté, égalité, fraternité, laïcité.

**Conclusion** : Être citoyen français, c'est bénéficier de droits fondamentaux mais aussi assumer des responsabilités envers la communauté nationale.

